

# Agenda Régional des Ressources Educatives Libres REL (OER) pour les universités Sud-Méditerranéennes

## Ebauche 1.0

Comité de rédaction: [Partenaires OpenMed](#)

**Le présent document est le projet 1.0 du Programme Régional des REL pour les universités sud-méditerranéennes.**

Le but de cet Agenda Régional est de servir de point de départ pour le développement de politiques et de feuilles de route au niveau institutionnel et de source d'information pour la formation des formateurs du projet OpenMed. De plus [amples renseignements](#) et les [définitions principales des termes utilisés](#) dans ce document sont disponibles.

**Il s'agit d'un document de travail: nous invitons tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement supérieur dans les pays Sud-Méditerranéens à commenter et à contribuer à ce document. Les commentaires sont les bienvenus en anglais ou en français, jusqu'au 10 mars 2017.**

Link au commentaires de l'Agenda Régional des REL:  
<http://openmedproject.eu/results/oer-regional-agenda/>

### Résultats de cette consultation et prochaines étapes

- 1) Vos commentaires et vos contributions seront intégrés dans la version consolidée de L'Agenda Régional des REL.
- 2) L'Agenda Régional des REL sera discuté dans le cadre de quatre [Forums Stratégiques Nationaux](#) organisés en Egypte, en Jordanie, au Maroc et en Palestine, en tenant compte des besoins spécifiques et des perceptions des communautés universitaires de ces pays.
- 3) La version consolidée sera présentée lors de la [Semaine de l'éducation ouverte en 2017](#) et sera disponible sur le site Web d'OpenMed.
- 4) En août 2018, une nouvelle version validée de l'Agenda Régional des REL sera disponible sur la base de l'expérience de formation et des leçons tirées de la mise en œuvre de la feuille de route.

### Vision

*La vision globale qui sous-tend le programme régional des REL est que «l'ouverture de l'éducation et le partage des contenus académiques peuvent contribuer à améliorer la mise en réseau, la collaboration et l'intégration des systèmes des Institutions Supérieures d'éducation par un*

*développement global et par la création de plates-formes de contenu pertinentes et inter reliées à l'intérieur et à l'extérieur des établissements d'enseignement supérieur. »*

*L'adoption des REL et des Pratiques d'Education Libre PEL (OEP) vise à garantir une plus grande accessibilité à l'enseignement supérieur, à diversifier les canaux et les moyens d'apprendre et à mettre à jour les connaissances des apprenants. En bref, l'éducation ouverte peut vraiment changer l'enseignement supérieur et le rendre meilleur, plus accessible et pertinent. Toutes ces caractéristiques favorisent une société mondiale de partage des connaissances.*

## **Recommandations stratégiques**

### **Contenus ouverts et licences (C)**

C1. Encourager l'utilisation des licences ouvertes pour tous les matériels éducatifs produits par les institutions publiques, en reconnaissant que les gouvernements, les institutions et les autorités éducatives peuvent générer des bénéfices substantiels en s'assurant que ces matériels éducatifs élaborés avec des fonds publics sont disponibles sous licence ouverte.

C2. Encourager le développement, l'adaptation et la localisation des REL en langue arabe (arabe standard moderne) et dans divers contextes culturels. La localisation des REL, non seulement la traduction des contenus, garantit la pertinence et l'accessibilité des ressources éducatives ouvertes.

C3. Promouvoir l'adoption de normes standard ouvertes (open source), tenir compte des principes et des normes d'accessibilité lors de la conception des (W3C) et utiliser des critères bibliométriques (métadonnées) lors de la publication des REL.

### **Pédagogie ouverte et pratique (P)**

P1. Promouvoir des approches ouvertes de la production des connaissances au sein de l'éducation qui comprennent l'utilisation, la réutilisation et la refonte des ressources éducatives ouvertes.

P2. Sensibiliser par des expérimentations pratiques, entre autres, au rôle des REL dans le soutien aux pratiques de transformation de l'éducation et de l'innovation en matière d'apprentissage afin d'améliorer la création et la transmission des connaissances par le biais de PEL. Les actions stratégiques sur les approches pédagogiques des REL devraient tenir compte de l'accessibilité des nouvelles TIC en relation avec l'enseignement et l'apprentissage.

P3. Reconnaître et accréditer les connaissances acquises par le REL et les PEL en créant des indicateurs et des paramètres adéquats pour évaluer les compétences, en poursuivant l'assurance de la qualité académique et la rigueur dans le processus de production et d'adoption des REL.

P4. Développer la recherche empirique de la valeur pédagogique des REL, y compris leurs impacts sur les environnements d'éducation formelle et informelle.

## **Technologie (T)**

T1. Assurer un accès équitable aux technologies de l'information et de la communication (TIC), condition essentielle à l'adoption et à la production des REL, en comblant la fracture numérique et en développant une infrastructure adéquate, y compris une connectivité à large bande abordable et une technologie mobile généralisée.

T2. Intégrer l'ouverture dans les programmes de formation des enseignants et renforcer les capacités sur l'utilisation et la valorisation des normes standard ouvertes afin de développer les aptitudes et les compétences techniques pour trouver, utiliser, remixer et contribuer aux REL ainsi qu'engager et promouvoir les PEL.

T3. Soutenir l'adoption de formats et de normes ouverts appropriés pour permettre l'interopérabilité et la compatibilité entre les systèmes nouveaux ou existants et la transférabilité des données et de l'information entre les anciens et les nouveaux systèmes; Étant donné que les formats et les normes ouvertes garantissent que les REL peuvent être facilement créées, révisées, réutilisées et remixées.

T4. Rechercher des solutions décentralisées ou fédérées pour la gestion des connaissances qui facilitent la création d'initiatives de REL interinstitutionnelles et régionales qui favorisent la recherche, l'échange et la réutilisation des ressources au sein d'une communauté élargie d'utilisateurs et au-delà des établissements d'enseignement. Les référentiels des REL doivent être structurés en format lisible par machine afin de permettre une indexation correcte et une optimisation des ressources pour les moteurs de recherche.

## **Gouvernance et modèles commerciaux (G)**

G1. Mettre en œuvre des politiques institutionnelles des REL cohérentes et exhaustives définissant les moyens par lesquels l'organisation entend s'engager dans les REL et les PEL et élaborer des plans d'action stratégiques correctement financés pour l'utilisation, la production et la diffusion des REL, impliquant les ministères et les personnes physiques, en s'appuyant sur la façon dont cette implication se rapporte à sa mission et ses valeurs.

G2. Encourager les champions, les innovateurs et les pionniers qui adoptent les REL à diffuser le message aux membres du corps enseignant et le personnel non enseignant sur les avantages des REL, grâce à des incitatifs institutionnels et / ou financiers et à une reconnaissance professionnelle.

G3. Favoriser une culture REL grâce à des pratiques de gestion des connaissances qui permettent un paradigme éducatif en évoluant vers l'ouverture et la collaboration, en diffusant les REL et les PEL au sein de l'institution et au-delà et en favorisant la compréhension et l'utilisation des cadres de licence ouvertes.

G4. Élaborer des modèles institutionnels et interinstitutionnels de certification souple pour évaluer, qualifier et reconnaître les acquis d'apprentissage de ceux qui ont appris grâce à l'utilisation des REL

et des PEL, appuyés par un ensemble clair de critères de qualité pour les contenus et les processus d'apprentissage.

## **Les modèles collaboratifs entre institutions (I)**

I1. Reconnaître les innovateurs locaux et les mettre en réseau et poursuivre la collaboration interinstitutionnelle favorisant l'émergence de communautés de pratique en réseau autour des thèmes de l'éducation ouverte afin de faciliter l'échange d'expériences, la collaboration entre pairs, le transfert de connaissances et le développement des compétences sur l'importance des initiatives en REL .

I2. Assurer la liaison avec les initiatives régionales et internationales (c.-à-d. les Consortiums, les fédérations mondiales, les alliances d'éducation ouverte, les initiatives soutenues par l'UNESCO etc.) qui peuvent améliorer la visibilité de la Région dans les initiatives mondiales d'éducation ouverte et répondre aux normes internationales d'assurance de la qualité pour corriger et évaluer les ressources éducatives.

I3. Collaborer au-delà des frontières de l'université, en reconnaissant que l'éducation ouverte est une occasion d'élargir l'apprentissage au-delà des frontières de l'éducation traditionnelle et atteindre des communautés plus larges, renforçant ainsi la présence institutionnelle et les nouvelles formes de collaboration et de reconnaissance académiques.

I4. Encourager et promouvoir les réseaux de recherche universitaires dans le domaine de l'éducation ouverte au sein des pays arabes, ainsi que les différentes opportunités et défis organisationnels associés à la mise en œuvre et à l'utilisation des REL ainsi que son impact sur l'enseignement et l'apprentissage.

## **Approbation**

Pour approuver ces recommandations, [veuillez commenter ici](#)

Traduit par M. Ahmed Almakari, Ibn Zhor University



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution 4.0 International](#).